

## Délibérations du 24 novembre 2023

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du vendredi 24 novembre 2023, 9h15, en salle du Conseil, bâtiment 1 (PDA)

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle.

**Vu** le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

**Vu** les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

### Prend les délibérations suivantes :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présent.es et représenté.es en début de séance : 24

Étaient présent.es :

**Collège A** : Martine SEVILLE, Martin BARNIER, Isabelle BOEHM, Françoise ORAZI

**Collège B** : Alexandre QUIQUEREZ, Marie-Karine LHOMMÉ, Tanguy LEROY, Erica DUMONT, Pascale COLLIOT

**Collège BIATSS** : Stéphane RICHARD, Flora PULCE, Hervé BRUNI

**Personnalités extérieures** : /

**Usagers/ères** : Maxime THIMON, Antoine TRUPIANO REMILLE, Camélia BOUDJEMA, Emilia GRUN, Théotime ARNOULD, Alice PICCINALI, Alaïs NALLET, Sam TROUILLOUD

**Représenté.es** : Marie DESPRES-LONNET, Valérie HAAS, Emilie VAYRE, Hervé GOLDFARB

**Invité.es** : Sylvie DADOMO, Reza HADJIKHANI, Morgane GUIVARCH, Arthur RAVIX, Vincent BENOIST, Pierre-Yves STEUNOU, Stéphane POTA, Mathis GIROUD, Sébastien VALIN

**Invité.es permanent.es** : Stéphanie PATFOORT, Cathy LOBRY, Marielle PIERRON, Andréa CHAMBLAS, Laurie FABRE

## INFORMATIONS ET ECHANGES

### 00 – Actualités de l'établissement

#### Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP)

Le COMP est un nouvel exercice de contractualisation avec le ministère, pour une durée de trois ans. Le contrat comporte 6 volets : formation (métiers d'avenir), recherche et innovation, transition écologique et développement soutenable, bien-être et réussite des étudiants, gestion et pilotage, université et société. L'exercice ne laisse pas de temps à un passage et une discussion dans les instances en amont, mais sera présenté une fois les discussions avec le rectorat et le ministère achevées.

Le COMP a entraîné beaucoup d'inquiétudes dans les composantes à cause du discours du président de la République en septembre, exhortant à fermer les formations à faible taux de diplômés ou d'insertion professionnelle. Un travail avec l'OFIVE et les composantes est en cours pour identifier des formations de licence et de master qui pourraient être en difficulté, dans une perspective de transformation. L'échéance pour ces transformations pourrait être la prochaine accréditation.

#### Cursus+

Suite à une première information orale de l'arrêt du NCU Cursus+ (Nouveaux Cursus à l'Université), il aura fallu attendre 4 semaines supplémentaires pour recevoir une confirmation écrite et en connaître les raisons, qui sont multiples : on note par exemple l'absence d'actions structurantes pour le site, un retard sur les jalons et un faible taux d'exécution.

Le NCU Cursus+ emploie 23 personnes sur l'ensemble des 4 universités du site, dont 8 à l'Université Lumière Lyon 2. Une phase de négociations est en cours avec l'ANR pour savoir jusqu'à quelle date certaines actions déjà engagées cette année pourront être poursuivies, et également pour obtenir la garantie écrite qu'il sera possible d'aller au bout des contrats de travail des personnels, dont les inquiétudes sont grandes.

## **01 – Bilan contrat étudiant – taux de réussite**

Présenté par Stéphane POTA, ingénieur statisticien OFIVE (DVEC)

Ce bilan porte sur les données relatives aux contrats étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 entre le 01/09/2022 et le 31/08/2023. Ces données sont extraites depuis SIHAM et TIMI, puis croisées par l'OFIVE avec les données Apogée afin de déterminer le profil de chaque étudiant.e. Ce bilan ne concerne pas de façon exhaustive l'emploi étudiant, puisque des étudiant.es peuvent être recruté.es en contrats de vacances.

Avec le déploiement à la rentrée 2022 de TIMI (outil de déclaration dématérialisée des heures réalisées), l'analyse se base sur les heures réellement effectuées et non plus sur les heures prévues au contrat (valeur limite). De plus, les contrats étudiants sont désormais multi-activités et multi-services. Ainsi, un.e étudiant.e déjà sous contrat avec la DSI en soutien informatique peut tout à fait travailler dans un autre service comme le SCD en accueil bibliothèque.

### Effectifs et taux de féminisation

Au cours de l'année universitaire 2022/2023, 230 contrats étudiants ont été signés à l'Université Lyon 2 par 189 étudiant.es différent.es. 86% des étudiant.es ont signé un seul contrat. En 2021/2022, 251 contrats étudiants avaient été signés à l'Université Lyon 2, par 221 étudiant.es.

Sur les 230 contrats étudiants, 151 ont été établis pour des femmes, soit un taux de féminisation des contrats de 66%. Le taux de féminisation des étudiant.es sous contrat est de 65%. En 2021/2022, ces taux s'élevaient respectivement à 68% et 69%.

### Typologie des étudiant.es

Parmi les 189 étudiant.es ayant eu un ou plusieurs contrats, 177 étaient des étudiant.es de l'Université Lumière Lyon 2. Parmi ces étudiant.es, 67 étaient boursier/sières, soit 38%.

En 2021/2022, tou.tes les contractuel.les étudiant.es étaient des étudiant.es de l'Université Lyon 2, dont 44% étaient boursier/sières. À titre de comparaison, la part des boursier/sières sur l'ensemble des étudiant.es Lyon 2 en formation initiale était de 35% pour l'année universitaire 2022/2023.

Parmi les 177 étudiant.es ayant eu un ou plusieurs contrats sur l'année universitaire 2022/2023, près de 45% étaient des étudiant.es de master (67% en 2021/2022).

### Durée du contrat et nombre d'heures réalisées

51% des contrats étudiants ont une durée inférieure à 5 mois, contre 46% en 2021/2022. 40% des étudiant.es réalisent moins de 50 heures durant leur contrat. Le plus court des contrats étudiants de l'année universitaire 2022/2023 a duré 7 jours ; les plus longs ont duré un an.

### Services ayant recours aux contrats étudiants

La Direction des systèmes d'information (DSI) est la structure qui comptabilise le plus grand nombre d'heures réalisées en contrat étudiant pour l'année universitaire 2022/2023 (soit 10 252 heures réalisées). La Direction de la vie étudiante et des campus (DVEC) est la structure qui a mobilisé le plus d'étudiant.es (34 étudiant.es). Il est à

noter que 12% des étudiant.es ont réalisé des heures dans plusieurs services. En moyenne, les étudiant.es effectuent 154 heures.

Taux de réussite à l'année (extraits d'APOGEE le 10/11/2023)

Sur les 2 dernières années universitaires, les étudiant.es sous contrat à Lyon 2 ont significativement une meilleure moyenne annuelle que les étudiant.es sans contrat : +0,8 points.

En tenant compte des 2 dernières années universitaires, les étudiant.es sous contrat à Lyon 2 et titulaires d'une bourse du CROUS présentent de meilleurs résultats que les contractuels non boursiers : +6,5% d'admis et -5% de défaillants. Chez les non contractuels, le même profil de résultat est observé : +4% d'admis et -4,5% de défaillants chez les boursiers.

**ADOPTIONS**

**MCCC**

**06 – MCCC**

Présentation des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) de l'année universitaire 2023/2024. Ces quelques reliquats concernent des parcours en FC, ainsi que des MCCC d'établissements partenaires qui ne nous étaient pas encore parvenues.

Les MCCC 2023-2024 sont classées par composante et par niveau :

**UFR ASSP**

- MASTER 1 Sociologie parcours Recherches En Commun FC
- MASTER 2 Sociologie parcours Recherches En Commun Et Transitions Territoriales FC
- MASTER 2 Sociologie parcours Recherches En Commun Et Transitions TERRITORIALES FI

**UFR TT**

- MASTER 2 Histoire, Civilisation, Patrimoine parcours culture de l'écrit et de l'image
- MASTER 2 IWS H2O' LYON (parcours Sciences de l'eau, Géomatique et Gestion de l'environnement)

**IUT Lumière Lyon 2**

- MASTER 1 Energie

L'UFR ASSP signale que les 3 fichiers MCCC de leur composante qui sont présentés en séance ce jour sont incomplets (seul le 1er semestre est affiché). Ces fichiers seront modifiés ultérieurement puis à nouveau présentés au vote lors de la CFVU du 22 décembre.

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 21  
Vote 08 – Adoption

Pour	Contre	Abst	NPPV
17	4	0	0

Fait à Lyon, le 24 novembre 2023

**Marie-Karine LHOMMÉ**  
Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle

